



Intermittence et congés maternités

Par **valentinette**, le **07/02/2008** à **21:18**

Bonsoir,

Je me permets de vous écrire afin de vous demander des renseignements sur ma situation. Je suis enceinte de 5 mois et je suis intermittente du spectacle. Mon dossier d'intermittence à été renouvelé début juillet 2007 et mon indemnisation par les assédics prend fin ce mois-ci. Hors mon congé maternité débute début avril 2008.

Ma question est donc vu que je serai plus intermittente quand je prendrai mon congé maternité, aurai-je droit quoiqu'il arrive aux 5h par jour données par les assédics pendant la durée du congé maternité?

Autre question, pour mon congé maternité, je ne remplis aucune des conditions générales d'ouverture de droit à part peut être les 200h à totaliser 3 mois avant la procréation et encore... Je suis enceinte depuis le 20 août 2007 et du 20 mai 2007 au 20 août 2007 j'ai 180h seulement malheureusement. Ceci dit si on prend du 1er avril au 30 juin 2007, j'ai 204h. Peut-on remonter un ou deux mois avant pour retrouver les 200h ou pas? Bref ai-je un espoir de percevoir un congé maternité?

Merci d'avance pour vos réponses.

Cordialement,